



SNUDI-FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18
e-mail : fo.snudi69@gmail.com site : <http://snudifo69.com>

Après les annonces de la ville de Lyon :

La reprise sans dépistage systématique, sans les conditions de sécurité, c'est NON ! L'école publique transformée en garderie municipale, c'est NON !

Alors que l'inspecteur d'académie n'a encore pas envoyé ses consignes aux personnels concernant la réouverture des écoles le 11 mai, le maire de Lyon a communiqué aux parents d'élèves, puis aux directeurs d'école les « modalités de réouverture des écoles publiques lyonnaise à compter du 14 mai. »

Aucun dépistage systématique, pas de masques FFP2 : les conditions de sécurité ne sont pas réunies

Rappelons tout d'abord que le gouvernement n'a pas répondu aux mesures préconisées par le CHSCT ministériel et par le code du travail :

- Aucun dépistage systématique des personnels et des élèves n'est prévu
- Aucun masque FFP2 ne sera fourni aux personnels, alors que ce sont les seuls reconnus par le code du travail

De ce point de vue, en plus d'être inapplicable, le protocole ministériel de réouverture des écoles est caduc.

Une distanciation et des gestes barrière impossibles à mettre en œuvre en maternelle

Le message de la ville de Lyon indique : « *La rentrée s'effectuera de manière échelonnée par niveau de classe et selon le calendrier suivant en fonction de l'évolution de la situation sanitaire :*

- *le jeudi 14 mai pour les Grandes Sections de Maternelle, les CP et CM2 ;*
- *le lundi 25 mai pour les CM1 ;*
- *le jeudi 4 juin pour les CE1 et les CE2.*

Pour les enfants de Toute Petite Section, Petite Section et Moyenne Section de Maternelle, les mesures de distanciation et les gestes barrières étant très complexes à mettre en œuvre, aucune date n'est actuellement arrêtée.

Les journées des 11 et 12 mai permettront aux équipes enseignantes, ainsi qu'aux personnels municipaux et associatifs intervenant dans les écoles, de sécuriser l'adaptation indispensable des organisations à chaque école. »

Concernant les élèves de maternelle, la ville de Lyon est donc contrainte de dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas : il est impossible de faire respecter les mesures de distanciation et les gestes barrière à des élèves de maternelle, que pourtant le gouvernement a choisi de faire reprendre bien avant les lycéens !

L'Education Nationale sous-traite l'organisation du fonctionnement des écoles à la ville de Lyon

L'Education Nationale profite ainsi de la crise sanitaire pour sous-traiter l'organisation du fonctionnement des écoles et la gestion des obligations de services des enseignants à la ville de Lyon.

Rappelons si besoin est que seuls les inspecteurs de l'Education Nationale et l'inspecteur d'académie sont habilités à faire appliquer les missions des enseignants dans le cadre d'un statut défini nationalement. N'assiste-t-on pas là aux prémices de ce qu'annonce le ministre Blanquer dans la presse « *Nous sommes en train d'inventer un système* » ?

Si certaines classes reprendront le 14 mai, d'autres le 25 mai, d'autres le 4 juin et d'autre on ne sait pas trop quand, les enseignants eux, devront bien être présents. Ceux qui ne pourront se déplacer dans les écoles pour des raisons de santé devraient travailler à distance...

La ville de Lyon demande d'ailleurs dans un sondage aux parents lesquels mettront leurs enfants à l'école 2 jours par semaine et précise l'organisation suivante : « *Une rotation de l'effectif par demi classe permettra une présence des enfants à l'école face à l'enseignant en règle générale 2 jours d'affilée ; exceptionnellement cette alternance pourra se mettre en œuvre par journée ; la continuité de la scolarité sera assurée à distance lorsque les enfants ne seront pas en présence de l'enseignant ; le calendrier établi sera communiqué aux familles par les directrices/directeurs* »

Alors que les enseignants lyonnais n'ont eu aucune information de la part de leurs inspecteurs de circonscription et de l'inspecteur d'académie, la mairie indique aux parents qu'ils pourront mettre leurs enfants deux jours par semaine et que la continuité de la scolarité sera assurée.

L'école transformée en garderie

Il faudrait donc pour les enseignants organiser des groupes de 15 élèves maximum selon les niveaux de classes fixés par la mairie, en intégrant aussi les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise comme les soignants, les enseignants... qui devront être accueillis quotidiennement quel que soit leur âge.

Traduisons : « *Chaque jour, on verra bien quels seront les élèves et les enseignants présents et on essaiera de se débrouiller pour les garder dans les conditions les moins pires possible !* »

C'est donc l'explosion du groupe-classe et l'officialisation de la transformation de l'école publique en école à la carte, en garderie sous l'égide de la municipalité.

Quant aux directeurs, ils seraient chargés de mettre en place cette usine à gaz dans le cadre fixé par la mairie... alors que l'inspecteur d'académie a rappelé que : « *S'ils ne respectent pas le protocole, la responsabilité des enseignants pourrait être engagée* » !

Par ailleurs, comment enseigner alors que les gestes barrières et les distances de sécurité doivent être respectés, alors que les passages aux toilettes pour se laver les mains doivent se multiplier ?

Pour le SNUDI-FO ces dispositifs proposés par le ministre et déclinés au niveau territorial par les collectivités n'ont rien à voir avec les missions des personnels de l'Education nationale. Les enseignants veulent leur respect de leurs missions. Ils veulent enseigner !

Le SNUDI-FO invite les collègues à se réunir par école en visio dès demain

Dans cette situation, le SNUDI-FO réaffirme que :

- plus que jamais, sans dépistage systématique, les conditions ne sont pas réunies pour rouvrir les écoles le 11 mai
- même avec la rentrée échelonnée des élèves, le protocole ministériel reste inapplicable
- il est inacceptable que l'école publique soit transformée en garderie sous l'égide de la ville de Lyon

Le SNUDI-FO invite les personnels :

- **A se réunir dès demain en visio dans chaque école d'adopter des motions en direction de la mairie, des inspecteurs de l'éducation nationale pour dire : « *Nous ne voulons pas reprendre alors que les conditions de sécurité ne sont pas réunies ! Nous sommes enseignants, nous ne voulons pas devenir des animateurs !* »**
- **A Participer nombreux, avec les personnels territoriaux, les parents d'élèves, à la réunion syndicale en visio mercredi 6 mai de 9h30 à 11h30 organisée par le SNUDI-FO et le syndicat FO de la ville de Lyon**